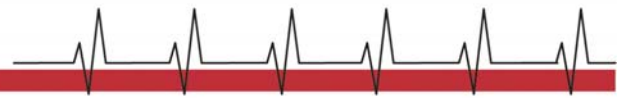




Consortium national
de formation en santé
Volet Université d'Ottawa

www.cnfs.ca/uottawa



PRENONS SOIN DE VOS ÉTUDES

Programme de soutien à la recherche sur la santé des francophones vivant en situation minoritaire au Canada

Appel de propositions 2009 – 2010

L'Université d'Ottawa est l'un des onze partenaires universitaires et collégiaux qui constituent le Consortium national de formation en santé (CNFS). La mission du CNFS et de ses membres est d'augmenter la présence et l'apport de professionnels de la santé et de chercheurs francophones pour mieux répondre aux besoins de santé des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), et ainsi, améliorer leur bien-être par l'accès aux services.

Dans le cadre de son volet recherche, le CNFS – Université d'Ottawa offre aux professeurs de l'Université d'Ottawa, la possibilité d'obtenir des fonds de soutien à la recherche. Il dispose de 150 000 \$ **pour l'année 2009-2010**. Le CNFS - Université d'Ottawa ne se veut pas un substitut des organismes subventionnaires, mais bien un levier de développement de la recherche. À cet effet, les fonds seront alloués en fonction de l'une ou l'autre des **cinq catégories** suivantes :

- La création d'équipes de recherche interdisciplinaires, interinstitutionnelles ou interrégionales;
- Le démarrage de projets;
- La préparation de propositions de financement à l'intention des bailleurs de fonds;
- L'intégration de projets à un réseau plus large sur le plan national;
- L'achèvement de projets subventionnés.

Le CNFS n'appuiera pas les demandes qui représentent uniquement ou majoritairement des frais de traduction, de financement d'activités cliniques ou de formation, d'études de besoins ou de services à la clientèle.

Pour accéder aux fonds de soutien à la recherche du CNFS, les personnes doivent :

être professeur, professeure à l'Université d'Ottawa ou être affilié au CNFS; soumettre un projet de recherche favorisant une meilleure compréhension des liens entre la formation des professionnels de la santé et les besoins évolutifs des CFSM; ou de l'état de santé et des obstacles à l'accès aux services de santé en français pour les CFSM;



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

Renseignements:

Manon Tremblay
Directrice des opérations
Téléphone: 613 562-5800 poste 8023
manont@uottawa.ca

- Plus particulièrement, un projet
 - lié à l'accès des soins de santé des francophones en milieu minoritaire (par exemple les obstacles, les facteurs facilitant, les outils diagnostiques ou d'évaluation servant sur les plans de la recherche et de la clinique, modèles de prestation de soins,);
 - favorisant l'interdisciplinarité;
 - transférable ou applicable à d'autres collectivités minoritaires francophones au Canada;
 - démontrant un lien avec les milieux cliniques ou d'intervention;
 - favorisant des liens entre les institutions partenaires;
 - approuvé par le comité d'éthique de la recherche ou en voie de l'être, le cas échéant
- s'engager à fournir un rapport des activités et des résultats obtenus, ainsi qu'un article (publié ou non) ou une demande de subventions découlant du projet soutenu par le CNFS, au plus tard le 30 avril 2010.

La soumission des propositions

Les personnes éligibles doivent soumettre le formulaire « **Programme de soutien à la recherche 2009 – 2010** » dûment rempli ainsi qu'une demande de trois (3) pages contenant un résumé du projet de recherche - *problématique et méthode* - un sommaire des activités prévues ainsi qu'une justification de la catégorie choisie et des raisons pour lesquelles ce projet devrait être soutenu par le CNFS. Une ventilation des dépenses prévues ainsi que le curriculum vitae à jour du chercheur principal doivent accompagner la demande. Les chercheurs qui demandent des fonds de soutien à la recherche du CNFS pour la seconde fois, pour un même projet, doivent justifier leur demande et expliquer clairement à quoi serviront les fonds.

Normalement, le montant maximum alloué pour un projet n'excédera pas 15 000\$.

Les dépenses admissibles :

- salaires d'assistants de recherche et de secrétaires;
- soutien pour la recherche informatisée;
- frais de réunions et de voyages pour le projet;
- frais postaux;
- papeterie et photocopies.

Les dépenses non admissibles :

- achat de meubles ou d'équipement (informatique, audiovisuel ou autres);
- achat de logiciels, matériel pédagogique et fournitures de bureau;
- frais d'administration;
- frais d'inscription ou de déplacement pour assister à des conférences;
- compensation financière versée aux participants de la recherche.

Date de soumission des demandes

Les demandes devront être soumises au secrétariat du CNFS, Pavillon Roger-Guindon, 451 chemin Smyth, bureau 3071, **au plus tard le 30 avril 2009**. Les récipiendaires seront connus en **mai 2009**. Les fonds accordés seront versés dans un compte de recherche spécial au nom du chercheur principal. Les fonds devront être complètement dépensés au plus tard le **31 mars 2010**.